Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212202626-20251211-2025_12_73-DE

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 11 décembre 2025

Convocation du :	*05 décembre 2025*
Date d'affichage :	05 décembre *2025*
Nbre de conseillers en exercice :	20
Présents :	12
Votants :	15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2025/12/73 (Nomenclature 7.1)

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Étaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - MAUJARRET Marie-Madeleine - THERIN Emmanuel - AUBRY Isabelle - CHATTARD-GISSEROT Thibault - GUILLOU-COROUGE Françoise - LE BRIS Isabelle – LE FUR Corentin - AUBRY Charlène – MORIN Sabine - POISSON François.

Absents excusés :

LE CHANU Fabienne, QUEMARD Bertrand, GUILLEMOT Sébastien, REPERANT Thibault, COISY Thierry, BOQUEHO Stéphanie, RUEN Pauline et HELLARD Hugo.

Procuration :

COISY Thierry à HAMON Jean-Paul

LE CHANU Fabienne à AUBRY Charlène

REPERANT Thibault à CARRO Nicolas

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur Corentin LE FUR.

Tarifs municipaux 2026

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212202626-20251211-2025_12_73-DE

Le Conseil Municipal est invité à fixer les tarifs communaux qui seront applicables à compter du 1er janvier 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accorder la gratuité des locations des salles communales aux associations locales quintinaises dans le cadre de leurs activités associatives ;

- de fixer comme suit les tarifs applicables à compter du 1er janvier 2026 :

SALLES DE SPORTS

Désignation des tarifs horaires		**2026**	
Lieu	**salles**	**Montant €/h**	**Caution (forfait €)**
Complexe sportif	Gymnastique E Le Jean	20,20 €	500,00 €
	Raquettes E Le Jean	20,20 €	
	Salle de réunion E Le Jean	12,90 €	
	Terrain Jean de Bagneux	127,10 €	
	Terrain du Volozen	63,80 €	
	Salle Guy Bazin	31,90 €	
Vau de Gouët	Gymnase	28,00 €	
	Salle de réunion	12,90 €	
	Terrain	63,80 €	
Tournemine	Dojo	20,20 €	
	Salle de Boxe	20,20 €	
Espace Municipal Sport Adresse	Salle de sports adresse	19,30 €	
Tout lieu	Tarif nettoyage	64,70 €	

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212202626-20251211-2025_12_73-DE

LOYERS	
Désignation	**2026**
Loyers Turpin (ferme des côtes)	Selon barême Chambre Agriculture
Logements municipaux Nouveaux baux à compter du 1er janvier - Indexé sur IRL 1er Trim N-1 Participation aux charges de fluide selon les modalités du bail	5,25 € mensuel/m² IRL 145,47/ 1er Trim 2025
Loyer mensuel atelier relais (fixé dans le renouvellement de bail)	180 €

Il est précisé qu'Isabelle Le Bris n'a pas participé au débat ni au vote des loyers.

Salles communales		
Désignation		**2026**
Hôtel Poulain (salle 1er ou 2ème étage) Mairie (salle ou bureau) Espace multimédia et Hôtel Lefevre (salle de réunion)	Demi-journée par salle	39,60 €
	Journée par salle	66,20 €
Chapelle Saint-Yves Mise à disposition à la journée	Sans chauffage	44,50 €
	Avec chauffage	108,30 €
Caution		200,00 €

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212202626-20251211-2025_12_73-DE

Occupation du domaine public		
Désignation		**2026**
Commerces fixes	Terrasses ouvertes, sans installation ancrée (plancher, barrière, …), pour l'année	10€/m²
Commerces fixes	Terrasses semi-fermées ou fermées, ou avec construction légère à usage commercial, pour l'année	15€/m²
Commerces fixes	Etalage, pour l'année	10€/m²
Commerces fixes	Chevalets et flammes, pour l'année	20€/unité
Commerces fixes	Frais de gestion et de contrôle des infractions constatées en matière d'occupation du domaine public, sans préjudice des amendes de police	300 € par infraction constatée
Commerces fixes	Démontage en cas d'infraction et d'inaction du pétitionnaire après mise en demeure + frais de mise en déchèterie ou ressourcerie	75 €/heure d'intervention et par agent municipal + frais
Commerces fixes	Frais de dossier pour basculement d'une facture non réglée au régisseur en titre de recette	10 % de majoration du montant initial
Commerces ambulants	Droits de place sur les marchés - passager par ml et par jour	1,40 €
	Droits de place sur les marchés - abonné par ml et par jour	0,65 €
	Droits de place sur le marché bio du samedi - abonné par ml et par jour	0,24 €
	Droits de place hors marché - par jour	5 €
Animations	Droits de place forains, cirques… par jour	60 €
	Associations (au titre de l'animation)	Gratuit
Droits de place lors des festivités	Fêtes communales et vide-grenier organisées par les associations Quintinaises à but non lucratif qui facturent un droit de place	Gratuité à ces associations
Droits de place avec électricité	Redevance supplémentaire sauf éclairage (non reversée aux associations) : prix par jour	0,70 €

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212202626-20251211-2025_12_73-DE

Cimetière

Désignation	2026
Concession caveau 2,53m2 (divisible par 3) pour 15 ans pour 30 ans	 163,50 € 327,00 €
Concession tombe pleine terre 2m2 (divisible par 3) pour 15 ans pour 30 ans	 129,00 € 258,00 €
Caveautin 50*50 (divisible par 3) pour 15 ans pour 30 ans	 378,00 € 756,00 €
Vacation opération funéraire	20,00 €

Divisible par 3 : 2/3 pour la mairie et 1/3 pour le CCAS

Publications

Désignation	2026
56 x 50	90,00 €
119 x 35	163,00 €
86 x 50	185,00 €
86 x 100	235,00 €
180 x 80	330,00 €
1/2 page	546,00 €
page entière	950,00 €
Envoi du bulletin municipal mensuel	20,00 €
Quintinais de Noël mis en vente à la Mairie jusqu'à épuisement des stocks	5 € l'exemplaire + frais d'envoi

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212202626-20251211-2025_12_73-DE

Voirie

Désignation			2026
Voirie	Réalisation de bateau	Bordure, enrobé et engravure	168 €
	Aménagement de l'espace public au profit d'un bénéficiaire privé pour accéder à sa parcelle et à sa demande		Au frais réel
	Utilisation de la balayeuse avec un agent communal		206 €

Matériels et Divers

Désignation	2026
Barrière : mise à disposition, l'unité : prix par jour	3,85 €
Grille d'exposition : mise à disposition, l'unité : prix par jour	3,45 €
Table : mise à disposition, l'unité : prix par jour	3,85 €
Banc : mise à disposition, l'unité : prix par jour	2,05 €
Fauteuil ou chaise : mise à disposition, l'unité : prix par jour	2,25 €
Transport à titre exceptionnel (camion +1 agent) : coût par trajet	63,70 €
Vente de corde de bois (en mélange prêt à prendre)	
Equipements communaux : cartes, badges ou clés d'accès - renouvellement suite perte ou détérioration	26,40 €
Gobelets réutilisables	1,20 €
Panneaux (*2) : forfait pour 2 jours*	17,65 €
Panneaux (*2) : forfait pour 7 jours*	47,00 €
Forfait transport (livraison et reprise) des panneaux **	17,65 €
Caution location panneaux	165,00 €

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212202626-20251211-2025_12_73-DE

* non appliqués aux quintinais : particuliers ou personnes morales
L'ensemble de ces tarifs concernant les panneaux ne s'appliquent pas aux associations quintinaises.

Les conditions d'application de location des panneaux sont définies par le règlement.

La Fabrique - Atelier du Lin

	Désignation		**2026**
Visite avec guide	Tarif adulte		6,00 €
	Tarif adulte jumelé avec le Château de Quintin sur présentation du billet		5,00 €
	Tarif 10 - 17 ans		4,00 €
	Tarif moins de 10 ans		Gratuit
	Tarif atelier extra-scolaire		3,00 €
Visite avec ou sans guide	Tarif festival		2,00 €
Visite sans guide	Tarif adulte		3,00 €
	Tarif adulte jumelé avec le Château de Quintin sur présentation du billet		2,00 €
	Tarif 10 - 17 ans		1,00 €
	Tarif moins de 10 ans		Gratuit
Tarif groupe (à partir de 10 personnes et jusqu'à 25) Prix par personne	Visite groupe adulte		5,00 €
	Atelier tissage		5,00 €
Forfait par groupe scolaire (jusqu'à 25 élèves)	Visite guidée du musée		35,00 €
	Atelier pédagogique		70,00 €
Boutique	Papeterie	Carte postale modèle 1	2,00 €
	Librairie	Livret de visite	2,00 €
	Librairie	Tous les livres	Prix unique du livre
	Vente de tissu au mètre		5,00 €
Caution pour prêt de matériel ou équipement du musée (cadre ou outil)			50 € par équipement

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212202626-20251211-2025_12_73-DE

Camping municipal du lac

Désignation	2026
Forfait camping-car ou caravane *(par nuitée)* 1 emplacement 1 stationnement 2 campeurs Accès à la plateforme de vidange et remplissage	10,30 €
Forfait tente *(par nuitée)* 1 emplacement 1 parking véhicule 2 campeurs	8,00 €
Campeur en plus : - **adulte et enfant de plus de 12 ans** *(par personne et par nuitée)* - **enfant de moins de 12 ans** *(par personne et par nuitée)*	4,60 € 3,40 €
Branchement électrique - 6 ampères *(par nuitée)*	4,50 €
Garage mort *(par nuitée)*	4 €
Machine à laver - le jeton - avec dosette lessive	 2,20 € 3,20 €
Douche seule (non résident du camping)	2,20 €
Caution pour prêt de matériel (chaise haute pour bébé ou table à langer avec matelas)	50 € par équipement

Pour extrait certifié conforme.

M. le Maire

Nicolas CARRO

MAIRIE DE QUINTIN (Côtes d'Armor)

Le secrétaire de séance,

Corentin LE FUR